

02-1154-D-SIM-2

Esame di interpretazione simultanea francese-italiano - sessione straordinaria di febbraio
anno accademico 1998/99

(2000)

1154/D ?

L'élargissement de l'Europe rappelle l'urgence de la réforme des institutions

Les institutions du traité de Rome n'ont pas été conçues pour une communauté qui passerait de 6 à 9, puis ensuite de 12 à 15 membres, a fortiori de 27 à 28 membres, ou 28 membres avec la Turquie, n'est-ce pas, puisque la Turquie est prévue. Lorsque les pays officiellement déclarés candidats à Helsinki rejoindront l'UE à l'issue d'un processus dont la durée sera fonction de l'état de préparation des candidats. A Helsinki lors du sommet européen de 10 et 11 décembre, le 15 ont formellement lancé le processus d'une nouvelle conférence intergouvernementale; cette conférence sera chargée de discuter d'une réforme de ces institutions, qui commencera ses travaux en février avec pour mission de les achever à la fin de l'année. Officiellement la CIG ne devrait débattre que de 3 sujets qui n'avaient pu être réglés lors des négociations du traité d'Amsterdam en 1997, à savoir la taille de la Commission, l'extension des votes à la majorité qualifiée pour les prises des décisions, et une nouvelle pondération des voix au sein du Conseil des Ministres Européens rendant aux grands pays une affluence à leur mesure. Si l'UE n'aboutisse pas sur ces 3 sujets elle verra se généraliser la paralysie dont elle souffre actuellement dans plusieurs domaines. Mais le Premier Ministre portugais, pays, comme chacun le sait, qui assume en ce moment la présidence de l'UE, et ceci depuis le 1er janvier, souhaite que la CIG élargisse un ordre du jour voulu minimaliste par les grands chefs d'Etat et de gouvernement à Helsinki, à une véritable institutionalisation de ce qu'on appelle les coopérations renforcées, c'est-à-dire la possibilité pour un groupe de pays précurseurs d'adopter des politiques communes dans tel ou tel domaine. Les avances européennes n'ont-elles pas toujours été l'effet d'une avantgarde de pays qui ont choisi de prendre des initiatives? C'est ce qui s'est passé pour les accords de Schengen, pour la monnaie unique et, plus récemment, pour l'identité européenne de défense. Le principe des coopérations renforcées avait été introduit par le traité d'Amsterdam, mais a sorti des conditions qui rendaient son application difficile et en tout cas très impopulaire auprès des petits pays de l'Union; ces petits pays y voient la propension des pays leader à imposer leur rythme à l'ensemble de la communauté. Pour le Premier Ministre portugais qui d'ailleurs est soutenu par la Commission de Romano Prodi, les coopérations renforcées sont le seul moyen de poursuivre efficacement l'intégration européenne. Il rejoint sur ce point l'opinion du Premier Ministre du Luxembourg pour qui faute d'introduire des réformes, l'UE deviendra une simple zone de libre échange à la longue. Jacques Delors, qui est hostile à ce mécanisme, défend le principe d'une fédération des états nations. L'idée est la même: l'Europe à plusieurs vitesses, ou à géométrie variable est entrée dans les faits et l'élargissement ne va que confirmer cette hétérogénéité. Ce faisant l'Europe sera mieux à même de répondre aux défis qu'elle s'est lancés en choisissant le grand large pour l'élargissement.